

Article 31 du Règlement

M. le Président: Attendez une minute. Nous avons une décision précédente de la présidence selon laquelle les déclarations de députés ne doivent pas être utilisées pour attaquer personnellement un député. Je suis sûr que le député le comprendra, il reverra peut-être ses observations et il les utilisera à un autre moment.

* * *

LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, je veux parler de l'attachement du Canada au maintien de la paix.

Au fil des ans, le Canada s'est voué au règlement pacifique des différends. Par la médiation et le compromis, le Canada a évité à plusieurs reprises des conflits armés non seulement entre lui et d'autres pays, mais entre des nations étrangères.

Plus de 91 000 Canadiens ont servi dans des missions de maintien de la paix depuis notre première opération dans la guerre indo-pakistanaise, en 1948. Aujourd'hui, avec une population représentant à peine un demi pour cent de la population mondiale, le Canada fournit 10 p. 100 des contingents aux missions de maintien de la paix dans le monde.

Dans l'ancienne Yougoslavie, 19 Canadiens participant à une mission ont été blessés et un a été tué. Ce n'est là qu'un seul exemple des sacrifices faits depuis notre première mission de maintien de la paix il y a 50 ans.

Les nations du monde respectent l'exemple donné par le Canada dans le règlement pacifique des conflits. Grâce à leur attachement aux idéaux de la paix et de la diplomatie, les militaires canadiens, qui prennent part aux missions de maintien de la paix, se sont donné à eux-mêmes et ont donné au Canada et à la cause des relations internationales pacifiques une image d'intégrité et d'honneur.

Au nom de tous les Canadiens, je leur rends hommage.

* * *

[Français]

CHYPRE

L'hon. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, le Canada, par la voix de son gouvernement, annoncera très bientôt sa décision quant au renouvellement ou non de son engagement dans la force de maintien de paix à Chypre sous l'égide des Nations Unies.

Tous reconnaissent le travail admirable de nos militaires des Forces armées du Canada et je tiens à offrir à notre chef des Forces armées, le général de Chastelain, nos plus sincères remerciements, qu'il voudra bien, je le prie, transmettre à ses troupes.

Ce qu'il y a de troublant dans cette affaire, c'est la possibilité que le Canada, à ce stade-ci, mette fin à sa participation après avoir été présent pendant 28 ans à Chypre.

• (1410)

Pourquoi laisser à d'autres pays cette obligation que l'ensemble du peuple canadien appuie avec fierté, surtout au moment où des développements très importants sont à prévoir en mars prochain?

Je me questionne au sujet de cette possible annonce de mettre fin à nos engagements. Le Canada devrait plutôt renouveler ses efforts auprès de la Turquie, pour que, enfin, les autorités de ce pays retirent leurs dizaines de milliers de militaires qui occupent 40 p. 100 de l'île de Chypre, que les autorités cypristes négocient de bonne foi le statut futur de Chypre et qu'ils comprennent que dans le nouvel ordre mondial dont on parle tant, on se doit de respecter toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, le 10 décembre, soit jeudi prochain, est la Journée internationale des droits de l'homme.

Il y a 10 ou 12 ans, la Chambre des communes a formé un comité spécial pour examiner la condition des personnes handicapées au Canada. Ce comité a produit un rapport intitulé *Obstacles* qui contenait quelque 130 recommandations que les gouvernements de tous les paliers pouvaient entreprendre de mettre en oeuvre afin d'aplanir de nombreux obstacles auxquels se heurtent beaucoup de Canadiens handicapés.

Douze ou treize ans plus tard, le même comité a constaté que, si les gouvernements disent rarement ce qu'il ne faut pas, il est tout aussi rare, sinon plus rare, qu'ils fassent ce qu'il faut.

Par conséquent, les Canadiens handicapés, en fait, les personnes handicapées partout dans le monde, se retrouvent constamment dans les tranches inférieures de revenus et se voient interdire l'accès à des services qui revien-